

# Communiqué de presse

17/09/2021

## Annulation du programme australien « Future Submarine Program »

La filière de l'industrie navale prend acte de la décision politique unilatérale et regrettable prise par le gouvernement australien. Le GICAN note cependant qu'il ne s'agit pas d'une décision industrielle, ni d'une remise en cause du savoir-faire de Naval Group et de ses partenaires qui, une fois de plus, ont su montrer leur capacité à honorer leurs engagements et à nouer des partenariats et réaliser des transferts de technologie.

Le GICAN, représentant l'industrie navale française, se tient aux côtés de ses adhérents pour les assister et continuer de les soutenir, notamment dans leurs démarches d'internationalisation.

### Une BITD française très engagée en Australie

Le GICAN salue l'implication des autorités et de la BITD françaises : de nombreuses actions communes avaient été mises en œuvre depuis des années, à la fois pour renforcer la BITD australienne et développer l'emploi local.

A la suite de l'accord stratégique de partenariat signé en 2016, des PME et grands groupes français hautement spécialisés ont accéléré leur développement en Australie ou s'y sont implantés et ont investi, afin de tisser des liens forts avec l'écosystème local via la création de joint-ventures, de partenariats stratégiques, de bureaux, de création de filiales, etc.

De nombreuses missions ont été menées par nos partenaires français (Business France, Medef International) et australiens (Austrade, agences régionales) pour soutenir l'investissement sur place. Ces actions et leurs résultats montrent une fois de plus la capacité de la France à nouer des partenariats industriels et à réaliser des transferts de technologie d'un niveau supérieur à la concurrence.

### Quelques chiffres sur l'industrie navale française en Australie fédérée par le GICAN :

- **26 entreprises implantées à travers le pays :**
  - 12 PME
  - 11 grands groupes
  - 3 ETI ;
- **Plus de 15 nouvelles implantations depuis 2015 ;**
- **Plus de 20 partenariats stratégiques signés depuis le salon Euronaval 2018 ;**
- **Création de 4 joint-ventures en 2018 et 2019 et 2 acquisitions de sociétés locales en 2019.**

### Une décision unilatérale

La décision prise par le gouvernement australien entraîne une grande déception côté français, alors que le partenariat engagé avec la France permettait le développement d'une base industrielle et technologique de défense de très haut niveau en Australie.

Le choix d'un tel revirement stratégique ne doit cependant pas empêcher l'essor de la présence industrielle française dans ce pays.

### **Le GICAN aux côtés de ses adhérents**

Le GICAN continuera d'accompagner ses adhérents pour soutenir le développement harmonieux et la compétitivité de la filière, notamment via le soutien à la structuration du secteur et à son internationalisation, le recours croissant à l'intelligence économique, l'appui à l'emploi, formation, compétence et la promotion de l'innovation.

---

### **À propos du Groupement des Industries de Construction et Activités Navales (GICAN) :**

Le GICAN, syndicat professionnel français, rassemble plus de 219 industriels du domaine naval et maritime. Il réunit les grands maîtres d'œuvre, systémiers et équipementiers, ainsi que les PME/ETI qui concourent à la conception, la construction, la maintenance et la mise en œuvre de navires militaires, des navires de commerce de moyen et grand tonnage, ainsi que des navires spécialisés, et participent à l'émergence des Énergies Marines Renouvelables.

Dans un contexte de maritimisation de l'économie mondiale, l'ambition du GICAN est de favoriser le développement de l'industrie maritime française pour lui permettre de jouer un rôle de premier plan dans la valorisation, la sécurisation et la protection des espaces maritimes, aéro-maritimes, sous-marins et côtiers.

**En savoir plus sur [www.gican.asso.fr](http://www.gican.asso.fr)**

**Apolline CHORAND**  
Déléguée aux Affaires publiques et à la Communication  
Tél. : +33(0) 1 56 59 15 04 / Mob. : +33(0) 6 15 37 34 73  
Email : [apolline.chorand@gican.asso.fr](mailto:apolline.chorand@gican.asso.fr)